

RAPPORT ANNUEL 2006



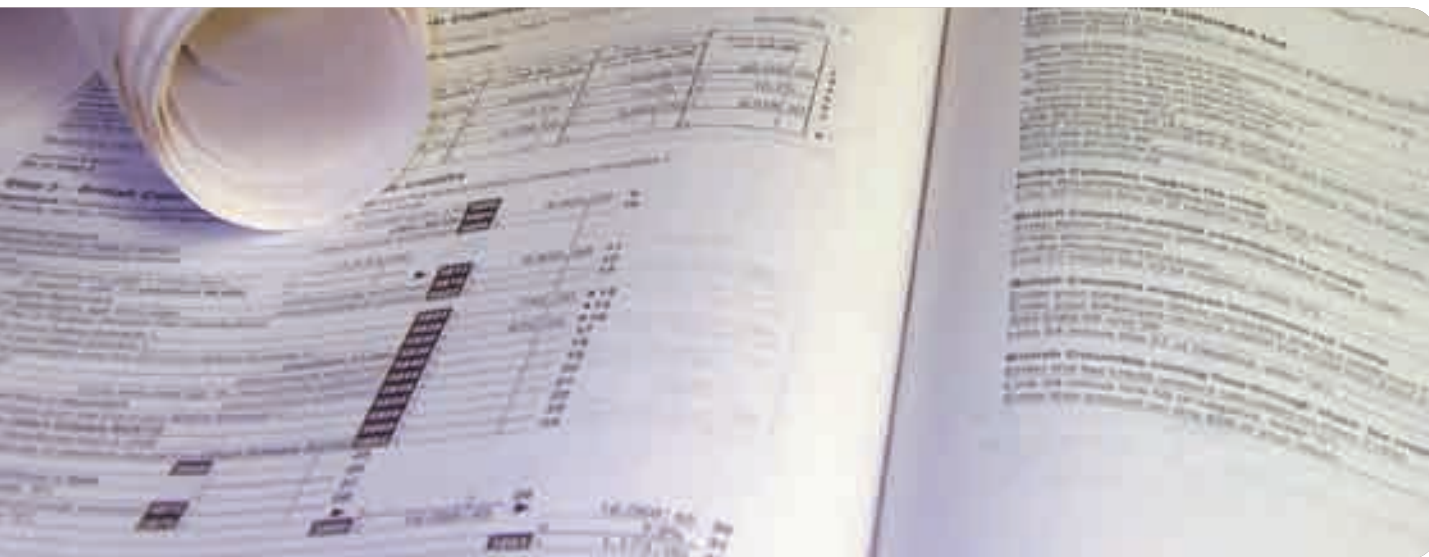


Table des **MATIÈRES**

Avant-propos	p. 3
Organigramme	p. 4
Dossiers de fond	p. 6
Publications et site web	p. 7
Événements et salons	p. 8
Inscriptions au tableau	p. 10
Honorariat	p. 11
La profession en chiffres	p. 12
Travaux des organes de l'IPCF	p. 13
Comptes annuels 2006	p. 14
Vos contacts au sein de l'IPCF	p. 16



Marcel-Jean Paquet

José Pattyn

AVANT-PROPOS

Cela fait quatre ans déjà que l'équipe en place a pris ses fonctions. Lors de son installation, elle avait déposé auprès du gouvernement un mémorandum en neuf points qui constituait le programme qu'elle envisageait de réaliser au cours de la législature.

Le moment du bilan est donc arrivé et malgré l'un ou l'autre grand projet qui n'a pu aboutir, nous pouvons d'ores et déjà énoncer les avancées les plus importantes dans le cadre de ce programme.

1. E-Gouvernement et simplification administrative

Le protocole signé avec le Secrétaire d'Etat H. JAMAR et les commissions de travail mises en place à sa suite sont une avancée significative dans le cadre de l'e-gouvernement; de même le travail accompli avec la Chancellerie du Premier Ministre a permis des modifications importantes en matière de livres comptables et sous peu, les procédures en matière de TVA devraient être simplifiées. Enfin, nos interventions auprès du Secrétaire d'Etat V. VAN QUICKENBORNE ont débouché sur des mesures réelles de simplification administrative.

2. Délais de dépôt des déclarations, des comptes annuels, ...

Le système TOW permet aujourd'hui d'obtenir un délai jusqu'au 31 octobre de chaque année. Au niveau des comptes annuels, ce qui était une amende – non déductible au titre de frais professionnels – en cas de dépôt tardif, est devenu un supplément aux coûts de publication désormais déductible et applicable seulement à partir du 1^{er} septembre pour les bilans clôturés au 31 décembre de l'année précédente.

3. Article 100 C.Soc

Le nom des comptables et comptables-fiscalistes peut désormais apparaître à la section relative aux diverses missions relatives aux comptes annuels. Sur notre proposition, le Comité Inter-Instituts envisage de rendre cette mention obligatoire.

4. Faux indépendants et statut de nos stagiaires

Nous avons été régulièrement consultés dans le cadre de la mise au point de la loi sur les faux indépendants dite « Loi Laruelle » et, comme d'habitude, nos interventions ont été écoutées et l'une ou l'autre se retrouvent dans cette loi, notamment en matière de réglementation du statut des stagiaires.

5. Adaptation du droit comptable belge aux normes IAS

Nous sommes membres actifs des trois groupes de travail constitués sous l'égide des ministres intéressés, concernant la fiscalité, le droit des sociétés et l'application aux PME's.

6. Assistance aux entrepreneurs et chefs d'entreprise

En collaboration avec l'IEC, nous avons mis en place une norme et un mode de travail en matière d'établissement de plan financier. D'autre part, avec l'aide du Secrétaire d'Etat H. JAMAR, le délai de réclamation a été reporté à six mois, tel qu'il existait auparavant. Enfin, nous avons mis en chantier les textes qui permettront de constituer des sociétés interprofessionnelles.

7. Article 205 C.J.

Aujourd'hui, les comptables et comptables-fiscalistes sont reconnus par le Code Judiciaire pour devenir officiellement juges consulaires.

8. Comptables internes

Nous continuons à prétendre qu'un seul institut regroupant les professionnels de la comptabilité est une nécessité. C'est pourquoi des contacts ont été pris afin de réunir sous une seule bannière, les comptables externes et ceux qui exercent leur profession sous les liens d'un contrat de travail.

9. Loi Steverlynck – Protection de nos acquis en matière de protection du titre

Des garanties au niveau législatif ont été obtenues sur le fait qu'en cas de réglementation d'une nouvelle profession, il n'y aura pas d'interférence avec les professions déjà réglementées, dont notamment les professions du chiffre.

En plus de ces réalisations, nous pouvons également citer :

- la mise sur pied d'une commission « Ecoles »;
- la réanimation, par le biais de « SOS Comptables », de l'aide aux comptables en difficulté;
- le lancement d'une lettre électronique;
- l'élaboration d'un nouveau site, plus convivial;
- l'installation du cahier de stage électronique;
- l'extension de l'extranet aux bilans de la B.N.B., au Moniteur et à la Banque Carrefour des Entreprises, via un lien direct;
- la naissance d'une revue interprofessionnelle – TAA, réunissant les trois instituts;
- la réforme du stage et de la préparation des stagiaires;
- la nouvelle norme en matière de formation permanente;
- last but not least, nous avons acquis aujourd'hui, tant à l'égard du monde politique que du monde économique et de la presse écrite, parlée ou télévisuelle, une visibilité qui fait que l'on associe immédiatement les mots de « comptables » avec ceux de « professionnalisme » et « compétence ».

Voilà ce qui nous a occupé au cours des quatre dernières années. Sans forfanterie, nous pensons avoir fait connaître et reconnaître la valeur de la profession ; en tout état de cause, ce fut toujours le but qui sous-tendait notre action.

Nous tenons maintenant à remercier plus spécialement les membres du Conseil sortant sans qui il eut été impensable de réaliser un programme malgré tout ambitieux, le personnel de l'Institut pour son efficacité, son professionnalisme et ... sa patience. Enfin, il n'est que justice de se féliciter des liens, parfois d'amitié sincère, qui ont pu se nouer avec les autres instituts et plus spécialement avec les présidents de l'IEC et de l'IRE avec lesquels la collaboration fut parfois ardue, mais toujours teintée du pragmatisme indispensable à faire évoluer favorablement nos professions.

Une autre équipe va désormais prendre les rênes de l'Institut. Elle va aussi se retrouver devant des interlocuteurs qui ne seront pas forcément les mêmes que ceux que nous avons côtoyés. Il faudra donc réinstaurer l'esprit de compréhension mutuelle qui nous a tant aidés. Nous espérons qu'elle pourra également arriver à ses fins et atteindre les buts qu'elle va se fixer. Ce n'est pas toujours chose simple, mais il s'agit d'une action exaltante. Nous lui souhaitons bonne chance.

José PATTYN
Vice-Président

Véronique GODDEERIS
Trésorière

Marcel-Jean PAQUET
Président



-4- **ORGANIGRAMME AU 31/12/06**

LE CONSEIL NATIONAL

• **Membres francophones**

Eric VANROSSOMME
Chantal JADOT
Fabienne COUSIN
Marcel-Jean PAQUET, *Président*
Véronique GODDEERIS, *Trésorière*
Marie-Béatrice HERNOULD
Michel PHILIPPART
Maria PLOUMEN
Eric ARPIGNY

• **Suppléants francophones**

Guy HUART
Viviane MARQUET
Jean-Marie COURTOY
Claude LESAGE
Denise RESPELIER
Jean-Marie CONTER

• **Membres néerlandophones**

Joseph PATTYN, *Vice-Président*
Godelieve HEYNEMAN
John VANNESTE
Patrick DELEU
Frans DONCKELS
Xavier SCHRAEPEN
Veerle SLEEUWAGEN
Hendrik HOOGMARTENS
Pascal MEYERS

• **Suppléant néerlandophone**

Bart RUYTERS

LA CHAMBRE EXÉCUTIVE FRANCOPHONE

• **Président**

Frédéric LAPOTRE

• **Président suppléant**

Jean-Luc BRANDENBERG

• **Membres effectifs**

Françoise PHILIPPE
Pol REMACLE
Jacqueline ROGMANS
Michelle LEBEAU
Mireille VOGLET
René HARTMANN

• **Membres suppléants**

Jean-François DINON
Christian TIMMERMANS
Christian DELROISSE

• **Assesseur juridique**

Jean-Paul TASSET

• **Assesseur juridique suppléant**

Luc HERVE

LA CHAMBRE EXÉCUTIVE NÉERLANDOPHONE

• **Président**

Ralf MICHOLT

• **Président suppléant**

Paul COOREMAN

• **Membres effectifs**

José HAUSTRAETE
Ronny VOET
Christian SOENS
Maria VAN DE PUTTE
Martine MISSOTTEN
Toon VANDERBEUKEN

• **Membres suppléants**

Roland SMETS
Alexander TEMMERMAN
Ralph BETTENS
Frans LICHTERT

• **Assesseur juridique**

n.n.

• **Assesseur juridique suppléant**

n.n.



LA CHAMBRE D'APPEL FRANCOPHONE

• Président

Louise-Marie HENRION

• Vice-Président

Jean-Luc NAVARRE

• Membres effectifs

Carina CASANO

Anne-Marie DEQUESNE

• Membres suppléants

Luc VANDENHOECK

Véronique POUILLARD

Anne-Marie LOOR

Paul HAMBLLENNE

Yves CEREGHETTI

LA CHAMBRE D'APPEL NÉERLANDOPHONE

• Président

Luc DE DECKER

• Vice-Président

André BUYSSE

• Membres effectifs

Luc VANHOUTTE

Danny JANS

• Membres suppléants

Hubert THEIJBERS

Mariette COVELIERS

Frank VAN DEN BERGH

Dirk TOBBACK

LA COMMISSION DU STAGE

• Membres effectifs francophones

Marcel-Jean PAQUET, *Président de l'IPCF*

Maria PLOUMEN, *comptable-fiscaliste agréée*

Fabienne COUSIN, *comptable-fiscaliste agréée*

Jean-Marie COURTOY, *comptable-fiscaliste agréé*

Dominique TORDEURS, *comptable-fiscaliste agréée*

Christian MEERT, *ancien directeur juridique chez Partena*

Pierre FRANCOIS, *professeur de droit des sociétés*

Georges HONORE, *expert-comptable – conseil fiscal*

Michel CEULEMANS, *inspecteur de la TVA*

Chantal JADOT, *comptable-fiscaliste agréée*

• Membres suppléants francophones

Denise RESPÉLIER, *comptable-fiscaliste agréée*

Eric VANROSSOMME, *comptable-fiscaliste agréé*

Viviane MARQUET, *comptable-fiscaliste agréée*

Adrien ABSIL, *avocat*

Pierre-François COPPENS, *avocat*

Marie-Béatrice HERNOULD, *comptable-fiscaliste agréée*

• Membres effectifs néerlandophones

José PATTYN, *Vice-Président IPCF*

John VANNESTE, *comptable-fiscaliste agréé*

Marc BRUSSELAERS, *professeur en comptabilité*

Xavier SCHRAEPEN, *comptable-fiscaliste agréé*

Rita DE LUYKER, *comptable-fiscaliste agréée*

Luc STOLLE, *avocat*

Eddy BAUDRY, *notaire*

Eddy SOENEN, *inspecteur de la TVA*

Frank MAERTENS, *inspecteur impôt des sociétés*

Michael VAN WETTERE, *inspecteur impôt des sociétés*

• Membres suppléants néerlandophones

Patrick DELEU, *comptable-fiscaliste agréé*

Luc STERKENS, *Comptable-fiscaliste agréé*

Denise BAUWENS, *expert-comptable et conseil fiscal*

Marina SMITS, *professeur en comptabilité*

Eddy LESAGE, *comptable-fiscaliste agréé*



Dossiers **DE FOND**

Fusion IPCF IEC

Le 16 janvier 2006, l'IPCF, l'IEC et l'IRE ont signé, en présence des Ministres Sabine Laruelle et Marc Verwilghen ainsi que de Jean-Paul Servais, Président du Conseil supérieur des Professions économiques, une déclaration d'intention concernant la fusion des actuels IPCF et IEC. Malgré une collaboration intense au plus haut niveau dans chaque Institut, ce projet n'a pu avoir lieu sous la législature en cours en raison notamment des sensibilités qui entourent le dossier.

Formation permanente

Depuis le 1er juillet 2006, la formation permanente à l'IPCF est réglementée par une nouvelle norme. Dans cette directive, l'Institut détaille l'ensemble des matières reconnues, énonce les dispositions particulières concernant les organisateurs de formations et annonce la prise en considération partielle des activités personnelles de formation telles que la publication d'articles, la charge professorale ou encore l'e-learning. Autre nouveauté : la demande d'agrément des séminaires se fait désormais via le site internet de l'IPCF. Signalons par ailleurs que les membres de l'Institut ont la possibilité depuis 2003 de réaliser leur déclaration de formation permanente par voie électronique.

“L'IPCF a mis sur pied des critères d'agrément clairs et uniformes pour la formation permanente.”

L'Echo, 15/07/06

Plan financier

Au mois de septembre 2006, l'IPCF et l'IEC ont eu le plaisir d'annoncer la mise au point d'une note technique et d'un cas pratique chiffré destinés à aider leurs membres dans l'élaboration d'un plan financier. Disponibles sur le site www.ipcf.be, ces documents sont le fruit des travaux d'une commission mixte composée de membres des deux Instituts.

Grâce à cette note technique, les comptables(-fiscalistes) agréés, experts-comptables et conseils fiscaux sont désormais en mesure d'établir des plans financiers professionnels et détaillés pouvant servir de véritable outil de travail pour l'entrepreneur.

Associations professionnelles

Au mois de novembre 2006, l'IPCF a approuvé de nouveaux critères pour accepter les associations professionnelles au sein de la commission consultative des associations professionnelles à l'IPCF. En sus des critères existants déjà, les associations professionnelles devront compter au moins 1/3 de membres IPCF dans leur organe de gestion. Pour les associations déjà agréées, une période transitoire est prévue jusqu'au 30/06/2007 pour satisfaire aux nouveaux critères.

Autres dossiers

En 2006, l'Institut s'est également impliqué dans un grand nombre de groupes de travail portant sur des sujets liés à la profession.

Tout d'abord, l'IPCF a poursuivi son implication au sein de l'organe de concertation créé en 2005 par le Secrétaire d'Etat Hervé Jamar sur le thème de « lutte contre la fraude fiscale et la modernisation des finances ». L'Institut s'est également montré très actif dans les groupes de travail concernant les normes IAS/IFRS, les PME, les relations avec l'enseignement, la simplification des formalités en matière de TVA, la transmission des entreprises, la « corporate governance » ou encore XBRL.



Publications et **SITE WEB**

-7-

Le bulletin d'information PACIOLI

En 2006, l'IPCF a continué à assurer la publication de la lettre d'information bimensuelle « Pacioli ». Au total, 22 numéros ont été publiés. Créé il y a 10 ans, le bulletin d'information demeure incontestablement un des axes majeurs de la communication de l'IPCF vers ses 6.400 membres et stagiaires ainsi que vers les grands acteurs du monde politique et économique. Ce bimensuel regroupe des articles de fond relatifs aux techniques comptables, fiscales et sociales, au droit des sociétés, au droit comptable et à la réglementation de la profession.

Les publications 2006

Chaque année, l'Institut publie également des ouvrages qui traitent de sujets propres à la profession. Tout comme le Pacioli, ces publications sont envoyées à tous les membres et stagiaires de l'IPCF. En 2006, quatre ouvrages ont été édités par l'IPCF.

- *Guide Impôts et Placements (mai 2006)*

Publié chaque année par l'IPCF, le "Guide Impôts et Placements" donne un aperçu des nouveautés mais aussi des matières restées inchangées dans le domaine de l'impôt des personnes physiques.

- *Le Fisc en poche (mai 2006)*

Proposé parallèlement au "Guide Impôts et Placements", le Fisc en Poche résume les données fiscales et sociales importantes.

- *Guide Impôt des Sociétés (juin 2006)*

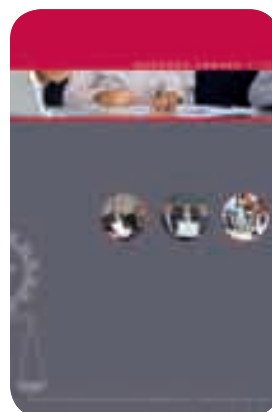
Depuis plus de 10 ans, l'IPCF consacre chaque année un ouvrage à l'impôt des personnes physiques, à savoir le « Guide Impôts et Placements ». A la suite d'une réflexion en profondeur, l'Institut a estimé opportun de publier également un ouvrage pratique axé sur l'Impôt des sociétés.

- *Guide TVA (septembre 2006)*

Le Guide TVA offre un aperçu succinct et clair des éléments pertinents de la législation en matière de TVA. La matière fait l'objet d'une approche systématique.

Rapport annuel

Par volonté de transparence, l'IPCF a publié en mai 2006 son premier rapport annuel destiné au grand public. Compilation des réalisations majeures de l'Institut en 2005, le document a été envoyé aux 6.400 membres et stagiaires de l'IPCF. Ce document peut être téléchargé sur le site www.ipcf.be, rubrique 'Publications'. L'initiative sera renouvelée chaque année.



www.ipcf.be

En mars 2006, l'Institut a mis en ligne une toute nouvelle version de son site Internet. Basé sur une plateforme et un design entièrement neufs, le site propose un accès plus rapide à l'information, une structure plus logique et des moteurs de recherche plus puissants. Autre spécificité du site : les textes les plus courants sont dorénavant disponibles en quatre langues (français, néerlandais, allemand et anglais).

“L'IPCF a lancé un nouveau site internet: www.ipcf.be. L'Institut avait un seul mot d'ordre pour rénover ce site : un accès plus rapide à l'information. »

Union & Actions, 24/03/06



[12 mai 2006 : Musée des Instruments de Musique]



[12 mai 2006 : Vincent Van Quickenborne, Secrétaire d'Etat à la Simplification Administrative, un des orateurs de la manifestation]

Evenements et **SALONS**

12 mai 2006 : séance académique de l'IPCF

En 2006, l'IPCF a choisi d'organiser sa séance académique annuelle au MIM (Musée des Instruments de Musique) à Bruxelles. Au programme : présentation du rapport annuel 2005 de l'IPCF, remise des diplômes aux 103 comptables (- fiscalistes) agréés lors de l'année académique 2005-

2006 et attribution des Prix IPCF. L'allocation de clôture, prononcée par Vincent Van Quickenborne, Secrétaire d'Etat à la Simplification administrative, avait pour thème « La Simplification administrative dans le secteur comptable et fiscal ».

Prix IPCF 2004 - 2005

Le 12 mai 2006, l'Institut a eu le plaisir de remettre les prix IPCF. Seuls les mémoires de l'enseignement supérieur économique de type court ont été pris en compte pour les «Prix IPCF - année académique 2004-2005».

Gagnants francophones

• **1^{er} prix** : Karin **LESIRE**

Etablissement: Ecole Supérieure des Affaires (Namur)
Sujet: Les transmissions d'entreprises en Région wallonne
Promoteur: Pierre-Frédéric NYST

• **2^{ème} prix** : Ivancica **LOVRINOVIC**

Etablissement: H.E. Robert Schuman (Libramont)
Sujet: Les obligations remboursables en actions
Promoteur: Guy MOUREAU

• **3^{ème} prix** : Sébastien **LEJEUNE**

Etablissement: EPHEC (Bruxelles)
Sujet: Aide à la prise de décision du passage en SPRLU d'un médecin avec vente de l'usufruit
Promoteur: Valérie COCHAUX

Jury francophone

Président : Anne SPIRITUS-DASSESE, *Président du Tribunal de Commerce de Bruxelles*

Membres :

- Yves DE RONGE, *professeur UCL, Louvain-la-Neuve*
- Guy HUART, *comptable-fiscaliste agréé, membre du Conseil National IPCF*
- Pierre-Armand MICHEL, *professeur à l'ULg, Membre du Conseil Supérieur des Professions Economiques*
- Viviane MARQUET, *comptable-fiscaliste agréée, membre suppléant du Conseil National IPCF*
- Michel PHILIPPART, *comptable-fiscaliste agréé, membre du Conseil National IPCF*
- Eric VANROSSOMME, *comptable-fiscaliste agréé, membre du Conseil National IPCF*

Gagnants néerlandophones

• **2^{ème} prix**: Tinne **KENIS**

Etablissement: KHA - Dep. Handelswetenschappen en Bedrijfskunde - Campus Groenplaats - Antwerpen
Sujet: Actuele knelpunten tussen IAS en de fiscale waardering naar Belgisch recht
Promoteur: Wim ROELS

• **3^{ème} prix (ex aequo)** : Charis **CORDIER**

Etablissement: KHBO - Bedrijfsbeheer - Campus Brugge
Sujet: De boekhoudkundige en fiscale verwerking van de investeringsreserve
Promoteur: Eric VIENNE

• **3^{ème} prix (ex aequo)** : Leen **VAN DE VELDE**

Etablissement: Hogeschool Gent Departement Bedrijfskunde Mercator - Gent
Sujet: Bruggpensioenen en personenbelasting: Ingebouwde fiscale discriminatie?
Promoteur: Romain BLEYAERT

Jury néerlandophone

Président : Jean-Pierre MAES, *Président de la Commission des Normes Comptables*

Membres :

- Patrick DELEU, *comptable-fiscaliste agréé, membre du Conseil National IPCF*
- Prof. Ann GAEREMYNCK, *Professeur KU Leuven, département TEW*
- Pascal MEYERS, *comptable-fiscaliste agréé, membre du Conseil National IPCF*
- Xavier SCHRAEPEN, *comptable-fiscaliste agréé, membre du Conseil National IPCF*
- Jean-Pierre VINCKE, *réviseur d'entreprise*



[28 novembre 2006 : Maîtres Olivier Debray et Patrick Maerten, Claeys & Engels]



[28 novembre 2006 : de gauche à droite : M. Marcel-Jean Paquet (Président IPCF), M. Eric Steghers (Directeur Général IEC), Madame la Ministre Sabine Laruelle et M. André Killesse (Président IRE)]

-9-

28 novembre 2006 : Matinée d'étude « Employé ou (faux) Indépendant ? »

Le 28 novembre 2006, plus de 300 comptables (-fiscalistes) agréés, experts-comptables, conseils fiscaux, et réviseurs d'entreprises ont participé à une matinée d'étude sur le thème « Employé ou (faux) indépendant ? Une analyse sous l'angle du nouveau projet de loi ». L'événement était organisé par l'IPCF, l'IEC et l'IRE, en présence de Sabine Laruelle, Ministre des Classes moyennes et de l'Agriculture.

“ Mercredi prochain, Sabine Laruelle, ministre des Classes Moyennes, et les professionnels du chiffre feront le point sur la question des faux-indépendants. ”
Trends Tendances, 23/11/06,

Autres événements et salons :

- Initiative « Dreamday »
Date : 16 mars 2006 - **Lieu :** Bruxelles
- Salon Entreprendre
Date : 22/23 mars 2006 - **Lieu :** Tour & Taxis (Bruxelles)
- Starter's Day
Date : 27 avril 2006 - **Lieu :** Liège, Namur, Mons
- Vlaamse Startersdag
Date : 4 mai 2006 - **Lieu :** Courtrai
- Journées portes-ouvertes Syntra
Date : 2 et 4 septembre 2006 - **Lieu :** Hasselt, Neerpelt, Tongres
- Forum « Comptabilité et métiers financiers »
Date : 4 octobre 2006 et 30 novembre 2006 - **Lieu :** CharleroiExpo (Charleroi) et Flandersexpo (Gand)
- Financial Business Days
Date : 15 et 16 novembre 2006 - **Lieu :** Flanders Expo (Gand)
- Salon "Liège Comptabilité"
Date : 23 novembre 2006 - **Lieu :** Palais des Congrès de Liège



[22 et 23 mars 2006 : l'IPCF a participé au salon ENTREPRENDRE 2006.]



Inscriptions au **TABLEAU**

Agréation des personnes physiques

Pour tout comptable (-fiscaliste) stagiaire, l'inscription au tableau des titulaires de la profession constitue un aboutissement important. Fruit de la persévérance du stagiaire, le titre de comptable (-fiscaliste) agréé s'obtient au terme d'un stage de minimum 12 mois et moyennant la réussite de l'examen pratique d'aptitude.

En 2006, 146 personnes ont obtenu leur inscription au tableau. 73 d'entre eux appartiennent au rôle linguistique francophone et 73 au rôle linguistique néerlandophone. Parmi ces nouveaux membres, figurent 62 femmes et 84 hommes.

Turkan	AK
Steven	ANGENON
Christelle	ARAUXO
Filip	AUGUSTYNS
Pauline	BASTIN
François	BEKE
Maarten	BEYAERT
Sandra	BOMANI
Grégory	BOMBLET
Yves	BOULANGER
Mimoun	BOUNJA
Xavier	BRAGARD
Renaud	BRICOULT
Jeannine	CHEVEAU
Fabienne	CHRISTIAENS
Gert	COENEN
Charlotte	COLART
Nele	CONVENTS
Véronique	COOLS
Annick	DAMMAN
Michelle	DARGENT
Christian	DASSELEER
Gérard	DE BIOLLEY
Benedikt	DE CLERCQ
Marc	DE DOBBELEER

Cédric	DE KEYSER
Stefaan	DE NDTSHEER
Kathy	DE MAESENEER
Mark	DE PERMENTIER
Leen	DE SMET-VAN DAMME
Kristof	DE VLIIEGER
Tanguy	DE VOCHT
Pieter	DE VOS
Tom	DE VRIESE
Dora	DECRAEN
Guido	DEGRANDE
Anne-France	DEGREVE
Jessica	DELAGE
Tom	DELBEKE
Carole	DELGUSTE
Dieter	DERUDDER
Chris	D'HAESE
Anja	DUPONT
Christelle	DUQUENNE
Muriel	DUQUENNOIS
Sandra	DURY
Jean-Michel	DUSOULIER
Michaël	DUWARD
Samuel	ERNALSTEEN

Marie-Astrid	ETIENNE
Mélanie	EUGENE
Maggy	FAILLE
Fabrizio	FANCHIN
Davy	FOX
Jean-Pierre	GANGAI
Koen	GELDHOF
Virginie	GEPTS
Hans	GEUBBELMANS
Marijke	GEYSEN
Marco	GILIS
Christophe	GILOT
John	GODTS
Jérémie	GODU
Stéphanie	GOEDERTIER
Valérie	GORSKI
Francki	GOUVY
Jean-Pierre	GRAINDOR
Cédric	GRANDMAIRE
Sandrine	HACCOUR
Osman	HALICI
Jean-Marie	HALING
Leen	HEYLEN
Gunther	JACOBS
Dieter	JACOBS



Jef	JANSSEN
Herwig	JONCKHEERE
Monica	JONGMANS
Chantal	KIS
Vicky	KOCKELBERGH
Wim	LAMBRECHT
Christophe	LAMMENS
Jean-Louis	LEDOUX
Gentiane	LEGREVE
Pascale	LEVAUX
Anne	LOMBAERTS
Christiane	LOOR
Serge	LOUWART
Dominique	LUYTEN
Hilde	MAERTEN
Michel	MAQUET
Tom	MARIEN
Régine	MERCIER
Daan	MERGAERT
Dominiek	MERTENS
Anja	MERTENS
Stefan	MICHIELS
Emmanuel	MORTIER
Ona	MUERMANS
Eric	MUSSCHE

Patrick	NOLLET
Christophe	OLIVIER
Sandro	PARAVIZZINI
Christopher	PESESSE
Sandra	PETRIOLI
Patrick	PEUMANS
Philippe	PROOT
Michaël	QUINTELIER
Sophie	RAVAUX
Xavier	RENIERE
Fabienne	RENSONNET
Thomas	RIJCKAERT
Bart	ROMBOUTS
Laurence	ROME
Giovanni	RUSSO
Régis	SAUVAGE
Davy	SCHABREGS
Laure	SCHYNS
Dirk	SERU
Annick	SLOCK
Anne	SOKAY
Nancy	STERKENS
Joëlle	TEUWEN
Coralie	TISTE
Isabelle	TOURNIER

Patrick	VALCKX
Laurent	VAN DER LINDEN
Nico	VAN DER STEICHEL
Alex	VAN DRIESSCHE
Christophe	VAN HOVE
Gaëtan	VAN LITHAUT
Daphné	VAN OEKEL
Sabine	VAN PELT
Tom	VANDEPUTTE
Marie	VANDER ELST
Jeroen	VANDERLINDEN
Brecht	VANDERPER
Gerda	VANDERWEE
Noémy	VANESCOTE
Jan	VERDONCK
Kris	VERHAEGEN
Dieter	VERHALLE
Andy	VERSTRAETE
Anne-Sophie	WATHIONG
Fathia	WAUMAN
Didier	WAUTHOZ
An	WOLTERS

Agréation des sociétés

Outre le tableau des personnes physique titulaires de la profession, l'IPCF tient désormais un tableau pour les personnes morales. Cette nouvelle disposition fait suite à la publication au Moniteur belge du 16/03/05 de l'arrêté royal du 15/02/05 relatif à l'exercice de la profession dans le cadre d'une personne morale. La période transitoire définie dans l'arrêté royal a pris fin le 26/09/06.

Les chiffres pour 2006 sont les suivants :

- **Nombre de dossiers introduits :**
1079 dossiers francophones et 1465 néerlandophones
- **Nombre de dossiers acceptés :**
484 dossiers francophones et 547 néerlandophones
- **Nombre de dossiers refusés :**
0 dossier francophone et 11 néerlandophones
- **Nombre dossiers à traiter :**
595 dossiers francophones et 907 néerlandophones

HONORARIAT

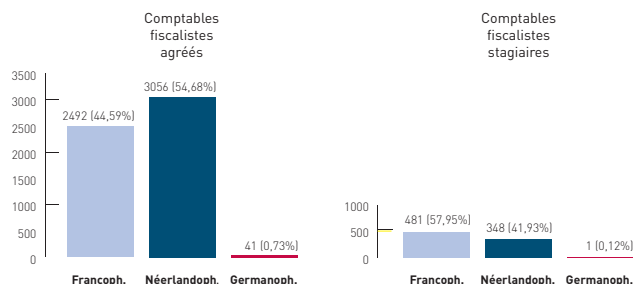
En 2006, 2 anciens membres de l'IPCF ont obtenu le titre de « Comptable (-fiscaliste) honoraire ». Les conditions d'admission au titre de « Comptable (-fiscaliste) honoraire » peuvent se résumer comme suit : ne pas avoir subi de sanction disciplinaire, avoir été inscrit au moins 10 ans au tableau, avoir respecté toutes ses obligations à l'égard de l'Institut et avoir fait preuve de qualités sociale, morale et professionnelle dans l'exercice de la profession. Les deux personnes ayant obtenu ce titre en 2006 sont : Joseph **SCHEEN** & Patrick **FORET**.

la profession **EN CHIFFRES**

Au 31 décembre 2006, l'IPCF comptait 5589 comptables (-fiscalistes) agréés et 830 comptables (-fiscalistes) stagiaires.

Rôle linguistique

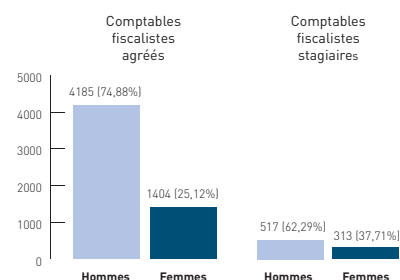
	Total	Francophones	Néerlandophones	Germanophones
Comptables (-fiscalistes) agréés	5589	2492 (44,59%)	3056 (54,68%)	41 (0,73%)
Comptables (-fiscalistes) stagiaires	830	481 (57,95%)	348 (41,93%)	1 (0,12%)



-12-

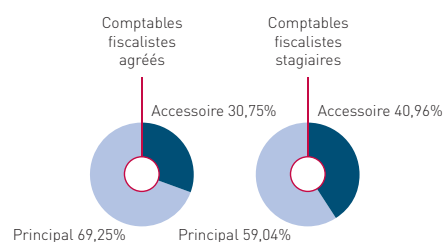
Représentation masculine et féminine

	Total	Hommes	Femmes
Comptables (-fiscalistes) agréés	5589	4185 (74,88%)	1404 (25,12%)
Comptables (-fiscalistes) stagiaires	830	517 (62,29%)	313 (37,71%)



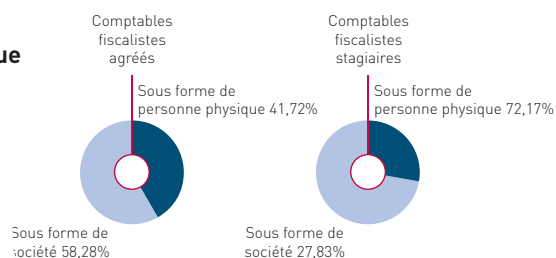
Exercice de la profession à titre principal ou accessoire

	Principal	Accessoire
Comptables (-fiscalistes) agréés	69,25 %	30,75 %
Comptables (-fiscalistes) stagiaires	59,04 %	40,96 %



Exercice de la profession sous forme de société

	Sous forme de société	Sous forme de personne physique
Comptables (-fiscalistes) agréés	58,28 %	41,72 %
Comptables (-fiscalistes) stagiaires	27,83 %	72,17 %





Travaux des organes de **L'IPCF**

Chambre exécutive francophone (29 audiences)

189 inscriptions sur la liste des stagiaires
73 inscriptions au tableau des personnes physiques
126 démissions du tableau des personnes physiques
484 inscriptions au tableau des personnes morales
Traitement de 34 dossiers disciplinaires

Chambre d'appel francophone (7 audiences)

1 demande de réhabilitation
Traitement de 10 dossiers disciplinaires

Commission du stage francophone

Epreuve écrite du 29 avril 06 : 74 participants
Epreuve écrite 18 novembre 06 : 73 participants
8 épreuves orales de 2006 : 121 participants

Conseil national en matière d'exercice illégal

Dossiers ouverts : 204

Chambre exécutive néerlandophone (22 audiences)

138 inscriptions sur la liste des stagiaires
73 inscriptions au tableau des personnes physiques
120 démissions du tableau des personnes physiques
547 inscriptions au tableau des personnes morales
Traitement de 32 dossiers disciplinaires

Chambre d'appel néerlandophone (4 audiences)

1 demande d'inscription sur la liste des stagiaires
7 demandes d'inscription au tableau des personnes morales
Traitement de 10 dossiers disciplinaires

Commission du stage néerlandophone

Epreuve écrite du 29 avril 06 : 65 participants
Epreuve écrite du 18 novembre 06 : 78 participants
9 épreuves orales en 2006 : 136 participants



Comptes annuels 2006 de **L'IPCF**

Le 05/03/07, nos commissaires dûment nommés par A.M., MM. Alain Renard et Marc De Paepe, et notre reviseur d'entreprises, M. Dominique De Ghellinck, ont remis leur rapport relatif à l'exercice de 2006 et ce, conformément à la mission de vérification des comptes annuels qui leur a été dévolue. Ces comptes, approuvés par notre Conseil National le 09 mars 2007, furent également soumis au Ministre qui assure la tutelle légale de l'Institut.

BILAN

	CODES AU 31/12/2006	
ACTIF		
ACTIFS IMMOBILISES	20/28	<u>1 722,70</u>
III. Immobilisations corporelles	22/27	0,00
A. Terrains et constructions	22	1 703 192,47
Amortissements		-1 703 192,47
C. Mobilier et matériel roulant	24	454 209,89
Amortissements		-454 209,89
IV. Immobilisations financières		1 722,70
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	<u>1 925 127,74</u>
VII. Créances à un an ou plus	40/41	128 249,35
A. Créances commerciales	40	128 249,35
B. Autres créances	41	0,00
VIII. Placements trésorerie	50/53	1 721 080,34
IX. Valeurs disponibles	54/58	30 044,98
X. Comptes de régularisation	490/1	45 753,07
	20/58	1 926 850,44
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES	10/16	<u>1 554 058,01</u>
V. Bénéfice reporté	140	884 058,01
VII. Provisions et impôts différés	16	670 000,00
A. Provisions pour risques et charges	160/5	670 000,00
B. Impôts différés	168	0,00
DETTES	17/49	<u>372 792,43</u>
IX. Dettes à un an ou plus	42/48	231 602,63
C. Dettes commerciales	44	75 413,87
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	156 188,76
X. Comptes de régularisation	492/3	141 189,80
	10/49	1 926 850,44



COMPTES DE RESULTATS

	CODES	AU 31/12/2006
I. Produits	70/77	2 652 528,78
Membres effectifs	70	2 539 576,32
Récupérations	74	67 028,91
Produits financiers divers	75	31 749,28
Produits exceptionnels	76	14 174,27
II. Charges	60/67	2 652 493,68
Achats publications	60	461 523,85
Services et biens divers	61	836 161,90
Rémunérations	62	914 185,09
Amortissements	63	435 271,82
Autres charges	64	0,00
Charges financières	65	647,09
Précompte mobilier	67	4 703,93
III. Résultats à reporter		884 058,01
Résultats antérieurs	69/79	884 022,91
Résultat de l'exercice	69/79	35,10

Comptes annuels approuvés par le Conseil National en date du 9/03/2007



Avenue Legrand 45, 1050 Bruxelles

Tél. : 02/626.03.80 – Fax : 02/626.03.90 – E-mail : info@ipcf.be – URL: www.ipcf.be

Bureau

Marcel-Jean Paquet, *Président*

José Pattyn, *Vice-Président*

Véronique Goddeeris, *Trésorière*

m.j.paquet@ipcf.be

joseph.pattyn@bibf.be

veronique.goddeeris@ipcf.be

Direction générale

Geert Lenaerts, *Directeur général*

Stella Heylbroeck, *Secrétariat de la direction*

geert.lenaerts@bibf.be

stella.heybroeck@ipcf.be

Services généraux

Francisco Galhofas Festas,

Entretien des salles et travaux de rénovation

Gaëtan Hanot, *Coordination des publications et des groupes de travail*

Stella Heylbroeck, *Coordination des séminaires IPCF*

Philippe Huysmans, *Informatique*

Stéphanie Liévin, *Coordination des actions de communication*

Josiane Martin, *Accueil, secrétariat et suivi des demandes de publications*

Danielle Maligo, *Comptabilité*

Renaat Soenens, *Webmaster*

gaetan.hanot@ipcf.be

stella.heybroeck@ipcf.be

philippe.huysmans@ipcf.be

stephanie.lievin@ipcf.be

josiane.martin@ipcf.be

danielle.maligo@ipcf.be

renaat.soenens@bibf.be

Service du stage

Sandra De Ridder,

Traitement des dossiers de stage néerlandophones

Delphine Henry,

Traitement des dossiers de stage francophones et germanophones

sandra.deridder@bibf.be

delphine.henry@ipcf.be

Service juridique

Dossiers disciplinaires et juridiques

Frank Haemers, *Traitement des dossiers néerlandophones*

Véronique Sirjacobs, *Traitement des dossiers francophones et germanophones*

frank.haemers@bibf.be

veronique.sirjacobs@ipcf.be

Chambres exécutives

Sven Andersen, *Secrétaire de la Chambre exécutive francophone*

Ann Moerman, *Secrétaire de la Chambre exécutive néerlandophone*

sven.andersen@ipcf.be

ann.moerman@bibf.be

Chambres d'appel

Sophie Moris, *Secrétaire de la Chambre d'appel francophone*

Frank Haemers, *Secrétaire de la Chambre d'appel néerlandophone*

sophie.moris@ipcf.be

frank.haemers@bibf.be

Poursuite des illégaux

Sophie Moris, *Traitement des dossiers francophones et germanophones*

Renaat Soenens, *Traitement des dossiers néerlandophones*

sophie.moris@ipcf.be

renaat.soenens@bibf.be

